

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 mars 2024 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 20 mars 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Annie FEUILLAS

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 68

Etaient présents : 54 (dont 5 suppléants)

Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Denis CONIL – Sandrine ROSIER (suppléante) – Alain GRIOL (suppléant) - Sébastien DUPOUX - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Augustin CLEMENT - Odile TACUSSEL - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Monique BOTTINI - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Didier ROUSSELLE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Jean-Louis NICOLAS - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Muriel BREDY – Marie-Noëlle ARMAND - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Jean-Claude GRAS - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Gérard NELH (suppléant) - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 34

Marc HAMARD - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Juliette HAÏM - Sébastien ROUSTAN - Patricia GIELLY - Gérard TRUPHEMUS - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Christian CORNILLAC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Annelise FAREL - Didier GIREN - Marc BOMPARD - Véronique CHAUVET - Gérard PEZ - Jacques NIVON - Sylvie BOREL

Excusés ayant donné pouvoir : 14

Yoann GRONCHI a donné pouvoir à Pascale CIRER-METHEL - Eric LYOBARD a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Philippe LEDESERT a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Aurore AMOURDEDIEU a donné pouvoir à Pierre COMBES - Martine BERGER-SABATIER a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Aurélie LOUPIAS a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Odile PILOZ a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Thierry TATONI a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Isabelle TEISSEYRE a donné pouvoir à Christian TEULADE - Olivier SALIN a donné pouvoir à Annie FEUILLAS - Alain FRACHINOUS a donné pouvoir à Eliane GAUTHIER - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Claude SOMAGLINO

Adm. Générale - Finances & Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Nadia MACIPE

Marchés Publics

029-2024 Signature d'avenants relatifs au marché de travaux n° 2021-013 de réhabilitation du bâtiment du siège annexe à Buis-les-Baronnies avec l'aménagement du R+1 et R+2 en bureaux

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1° ;

Vu le code de la commande publique publié au Journal officiel de la République française le 5 décembre 2018 et en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019 accompagné de ses annexes ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code la commande publique ;

Vu le décret n° 2018-1074 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 15-2021 en date du 30 mars 2021 approuvant le règlement intérieur de la commande publique, actualisé par délibération n° 167-2022 du 25 octobre 2022 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 083-2022 du 24 mai 2022 approuvant la signature des marchés de réhabilitation du siège annexe de la CCBDP à Buis-les-Baronnies ;

Considérant que la réception des travaux relative à la réhabilitation de la salle de réunion du siège annexe à Buis-les-Baronnies est prévue pour fin avril 2024 ;

Considérant que pour répondre à des circonstances imprévues, il convient de passer les modifications de marché suivantes :

INTITULE LOT	TITULAIRE MARCHÉ	MONTANT INITIAL (HT)	MONTANT MARCHÉ APRES AVENANT N°1(HT)	MONTANT AVENANT N°2 (HT)	NOUVEAU MONTANT MARCHÉ (HT)	NOUVEAU MONTANT MARCHÉ (TTC)
Lot 2 Charpente couverture	OSSATURBOIS	40 452.43 €	39 165.03 €	2 337.88 €	41 502.91 €	49 803.49 €
Lot 3 Façades	D.E. FACADE	18 446.60 €	14 469.50 €	2 250.00 €	16 719.50 €	20 063.40 €
Lot 6 Menuiseries intérieures	SAME	38 654.00 €	36 540.00 €	448.00 €	36 988.00 €	44 385.60 €
Lot 7 Cloisons Plafonds Peinture	LOPEZ PEINTURE	80 385.52 €	83 128.92 €	5 709.40 €	88 838.32 €	106 605.98 €
Lot 8 Revêtement de sols	PALMEIRA	18 940.91 €	-	10 415.50 €	29 356.41 €	35 227.69 €
Lot 9 CVC – plomberie	LARGIER TECHNOLOGIE	61 000.00 €	-	1 328.51 €	62 328.51 €	74 794.21 €
Lot 11 Ascenseur	COPAS	41 175.00 €	-	944.00 €	42 119.00 €	50 542.80 €
Lot 13 Etanchéité	SAPEC RHONE ALPES	6 834.94 €	9 420.22 €	250.00 €	9 670.22 €	11 604.26 €

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote
décide**

POUR : 68

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'AUTORISER le Président à notifier et signer lesdits avenants ;

D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires à l'opération ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance,
Annie FEUILLAS



Le Président
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 08/04/2024

Mise en ligne le : 08/04/2024

Ampliation à :

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20240326-029_2024-DE
en date du 08/04/2024 ; REFERENCE ACTE : 029_2024